



Jeudi 4 avril 2019

L'accueil des publics dyslexiques en bibliothèques

Jeudi 4 avril 2019, la Bibliothèque publique d'information (Bpi), la commission Accessibib de l'Association des bibliothécaires de France, le ministère de la Culture et les bibliothèques de la Ville de Paris, organisent une journée d'étude sur l'accueil des publics dyslexiques en bibliothèques à Paris.

Longtemps invisibilisées, les personnes dyslexiques, qui représentent entre 7 à 8 % de la population, sont de mieux en mieux identifiées et les bibliothèques prennent de plus en plus en compte leurs besoins spécifiques : quelles collections, quels outils et quelles ressources proposer ? Vers quels dispositifs se tourner pour mieux les accueillir ?

Cette journée d'étude permettra aux professionnels de bénéficier d'apports à la fois théoriques et pratiques. Elle présentera dans un premier temps une définition de la dyslexie et fera le point sur les conséquences en matière d'accès au livre et à la lecture. Le cadre juridique d'adaptation des œuvres sous droit sera également rappelé, ainsi que les principaux travaux et ressources autour du livre numérique accessible. L'après-midi sera consacré à des retours d'expérience sous la forme de Pecha-Kucha, suivi d'un forum comprenant une présentation d'éditeurs afin de favoriser les échanges directs. Un grand témoin conclura la journée.

Programme

Animation de la journée : Philippe Colomb, directeur adjoint de la Médiathèque Françoise Sagan.

- 9h-9h30 : Accueil café
- 9h30-10h : Ouverture de la journée
 - Nicolas Georges, directeur chargé du Livre et de la Lecture, Direction générale des médias et des industries culturelles, ministère de la Culture.
 - Christophe Girard, maire adjoint à la culture de la Ville de Paris ou Nicolas Nordman, maire

adjoint en charge des personnes en situation de handicap et de l'accessibilité de la Ville de Paris.

- Christine Carrier, directrice générale de la Bibliothèque publique d'information.

- **10h-11h : Définition et adaptations**

- Qu'est-ce que la dyslexie ? Monique Touzin, orthophoniste au Centre d'adaptation psychopédagogique Paul Meurice de la Ville de Paris.
- Les principes de l'adaptation des documents (textes, images) pour les dyslexiques. Laetitia Branciard, vice-présidente de la Fédération Française des DYS (FFDYS).
- Quelles ressources numériques peut-on mobiliser en bibliothèques ? Luc Maumet, consultant.

- **11h-12h15 : Législation et outils**

- L'exception au droit d'auteur et la plate-forme PLATON. Vanessa van Atten, Service du Livre et de la Lecture, Direction générale des médias et des industries culturelles, ministère de la Culture.
- L'édition numérique : dernières évolutions et projections. Luc Audrain, Syndicat national de l'Édition (SNE).

- **12h15-14h : Déjeuner libre**

- **14h-15h : Présentation des intervenants de l'après-midi sous forme de Pecha kucha : de l'utilisation des outils à la mise en oeuvre de projets.**

- **15h-16h30 : Forum rencontre dans les espaces de la bibliothèque**

- Un aspect de l'offre éditoriale : MOBIDYS, l'Arbradys, Bragelonne, Bookin, etc. (hall de la bibliothèque).
- La plateforme PLATON par Marianne Clatin, Bibliothèque nationale de France.
- Les bibliothèques numériques accessibles : Éole et BNFA, l'expérience bibliothécaire et utilisateur par Hélène Kudzia, responsable du pôle lire autrement, Médiathèque Marguerite Duras de Paris.
- L'expérience de la Bibliothèque municipale de Reims : colloques et bibliothèmes sur les troubles DYS par Marie-Pierre Rabaté, responsable accueil des publics de la Médiathèque Jean Falala et Aurore Sohier, chargée des publics déficients visuels à la médiathèque Jean Falala.
- Le pôle handicap du SCD de Poitiers par Frédéric Duton, responsable BU sciences, techniques et sport, chargé de la communication, de la formation des usagers et des services aux publics du SCP Poitiers.
- La formation et l'information des bibliothèques du réseau par Hélène Beckowski, Médiathèque départementale du Jura.
- Le groupe de travail DYS actions et accompagnement des bibliothèques bretonnes par Christine Loquet, Livre et Lecture en Bretagne.

- **16h30-17h : Conclusion (grande salle).**

Synthèse de la journée : Philippe Colomb, directeur adjoint de la médiathèque Françoise Sagan.
Grand témoin : Patrick Gambache, consultant.

À l'issue de la conclusion, un moment convivial sera proposé aux participants.

Informations pratiques

Jeudi 4 avril 2019 à la Médiathèque Françoise Sagan de Paris.
Adresse : 8, rue Léon Schwartzberg, 75010 Paris.

La vélotypie et l'interprétation en LSF seront assurées pendant la journée dans la grande salle. Celle-ci est située de plain-pied.

Inscription

Entrée libre sur inscription (obligatoire) : [Formulaire d'inscription journée d'étude du 4 avril 2019](#).

Contact

Frédéric Sadaune
Bibliothèque publique d'information
frederic.sadaune@bpi.fr

Dernière édition : 17 mai 2024 à 15:15
<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/l-accueil-des-publics-dyslexiques-en-bibliotheques>